



International Baby Food Action Network (IBFAN)

IBFAN intervention sur MIYCF, Agenda item 18 (février 2020, EB 146)

IBFAN se réjouit de pouvoir commenter le rapport du Directeur général et la proposition de décision qu'il contient. 2020 est une année de rapport pour le Code international et une nouvelle résolution ou une décision est nécessaire pour alerter les États membres sur les nouvelles stratégies de marketing qui menacent la santé et la survie des enfants. Nous savons qu'après 40 ans, certains souhaiteraient que cette question soit retirée de l'ordre du jour de l'OMS, nous avons donc été alarmés par le fait que le projet de décision implique que les rapports biennaux devraient prendre fin d'ici 2026.

Il semble que deux questions bien distinctes se soient mélangées : le Plan d'implémentation - dont la date limite convenue est fixée à fin 2025 - et le rapport sur le Code international - qui exige, dans son Article 11.7, un rapport complet les années paires, sans limite dans le temps.

Utiliser une approche globale unique pour modifier l'une des plus importantes résolutions de l'OMS est trop risqué, il faut changer cela.

Étant donné que les formes inappropriées de marketing promotionnel ne s'arrêteront pas avant que chaque pays n'ait une loi stricte en vigueur, et dans la mesure où de trop nombreux pays ne disposent toujours pas de telles lois, comment peut-on croire que des mesures claires garantissant la protection de l'allaitement maternel et une information indépendante ne soient plus nécessaires ? Voyons-nous maintenant l'impact que les partenariats de l'OMS avec des acteurs non gouvernementaux exercent sur la gouvernance de l'OMS ?

IBFAN en appelle au Conseil exécutif d'adopter une décision ou une résolution qui aborde les menaces suivantes pour la santé des enfants :

- Marketing numérique et collecte de données, financés par l'industrie des aliments pour bébés
- Augmentation du commerce mondial de produits et aliments malsains qui aggravent le réchauffement climatique. Les substituts du lait maternel contribuent à la dégradation de l'environnement et remplacent l'allaitement maternel respectueux de l'environnement.
- Réponses inadéquates en situation d'urgence qui ne respectent pas l'autonomie des femmes ou ne garantissent pas l'allaitement maternel et une alimentation appropriée du nourrisson et du jeune enfant.
- Insistance excessive sur les micronutriments et les suppléments enrichis plutôt que sur les aliments peu transformés, d'origine diversifiée et culturellement appropriés.
- Marketing de produits ciblant les enfants souffrant de malnutrition.
- Partenariats multipartites et absence de solides politiques en matière de conflits d'intérêts.
- Interprétation inappropriée des objectifs de l'OMS concernant l'allaitement maternel exclusif.

For more information contact:

Patti Rundall: prundall@babymilkaction.org +447786523493

Alison Linnecar: alinnecar@gmail.com

Dr Marina Rea: marifrea@usp.br